

ARTS-ÉTUDES

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

La section « Arts-Études », s'adresse à de jeunes musiciens, danseurs et comédiens motivés dans leurs études, inscrits au CRR de Rennes ou tout autre Conservatoire à Rayonnement Communal, Intercommunal, Départemental ou Régional désireux de concilier les impératifs d'une pratique artistique exigeante avec le cursus scolaire visant à la préparation au baccalauréat L, ES ou S.

ORGANISATION PRATIQUE

MISE EN ŒUVRE

- Emploi du temps organisé au lycée Bréquigny pour libérer les élèves les lundi, mardi, jeudi à 15h50, le vendredi à 15h50 dans la mesure du possible et les mercredis après-midi.
- Proximité de la ligne de bus n°5 permettant aux élèves d'effectuer leur déplacement lycée – CRR.
- En partenariat avec la MJC Bréquigny et la MJC La Paillette, l'enseignement artistique est dispensé au sein de ces structures et dans les locaux du CRR.

INTERNAT DU LYCÉE

- Un internat mixte (chambre de 3 ou 4 personnes) ouvert du dimanche 20h au vendredi 18h30 peut accueillir les élèves résidant loin de Rennes.
- Coût annuel (à titre indicatif pour l'année 2011/2012) : 1305 € payable chaque trimestre (éventuellement chaque mois). La révision des tarifs se fait tous les ans au mois d'octobre.

ARTS-ÉTUDES

Le dispositif « Arts-Études », créé en partenariat Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes / Éducation Nationale et mis en place au Lycée Bréquigny, s'adresse prioritairement à des jeunes domiciliés en Région Bretagne. Il offre à des élèves motivés par les activités artistiques un aménagement de leur emploi du temps scolaire afin de leur permettre la possibilité de suivre les cours au CRR à des horaires les moins tardifs possible.

www.conservatoire.rennes.fr



musique
danse
théâtre



rennes.fr
VIVRE EN INTELLIGENCE

CLASSES ARTS ÉTUDES

→ MUSIQUE
→ DANSE
→ THÉÂTRE

LYCÉE BRÉQUIGNY

CANDIDATURE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013



www.conservatoire.rennes.fr

musique
danse
théâtre

VOLUMES HORAIRES

À titre indicatif

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Niveau scolaire		Temps de cours hebdomadaire
Seconde générale		28h30
Première	S	28h
	ES	27h30
	L	26h30
Terminale	S	28h
	ES	27h
	L	27h

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Niveau artistique	Musique ⁽¹⁾	Danse	Théâtre
Initiation			2h
Cycle I			3h
Cycle II	Entre 4h45 et 5h45	4h30	
Cycle III pratique en amateur	Entre 2h45 et 5h45	6h30	
Cycle Orientation Professionnelle	Entre 3h et 4h30	7h30	

[1] Les élèves en seconde doivent suivre obligatoirement un cours d'initiation jazz d'1h30 par semaine. À partir de la première, sans être obligatoire, ce cours reste ouvert aux élèves qui en font la demande.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES NIVEAUX MINIMUM REQUIS

Niveau artistique	Musique	Danse	Théâtre
Seconde et première	Milieu du Cycle II	Milieu du Cycle II	Initiation

ENTRÉE OU SORTIE DU DISPOSITIF

L'entrée en section « Arts-Études » se fait en classe de seconde. Toutefois l'admission est possible en classe de première sous réserve que des places aient été libérées à la fin de la seconde par des élèves ayant quitté le dispositif. Aucune admission n'est possible en terminale. Tout élève peut abandonner la section « Arts-Études » en fin de seconde ou de première uniquement.

Le redoublement d'une classe entraîne l'exclusion de l'élève de la section « Arts-Études ». L'élève redouble alors dans une autre classe au lycée Bréquigny ou éventuellement dans un autre établissement.

DEMANDE DE CANDIDATURE AU CRR

Les dossiers incomplets ou hors délai ne seront pas retenus

DOSSIER DE CANDIDATURE AU CONSERVATOIRE	LYCÉE BRÉQUIGNY
À retirer à partir du 27 février 2012 à la scolarité du Conservatoire ou téléchargeable sur le site	Dans le même temps, les parents sont invités à prendre contact avec le Lycée Bréquigny.
À déposer au plus tard le vendredi 16 mars 2012 à 18h à la scolarité du Conservatoire	

TESTS D'ADMISSIBILITÉ

→ **Musique et danse** : 27 et 28 avril 2012 au Conservatoire

→ **Théâtre** : 27 avril 2012 de 18h à 21h au Conservatoire

DOMINANTE « MUSIQUE »

Candidat déjà inscrit au Conservatoire

- Sur l'avis de l'ensemble des enseignants de l'élève.
- Sur entretien (en présence des parents) permettant d'évaluer la motivation et le projet personnel du candidat.

Candidat non inscrit au Conservatoire

- Évaluation du niveau instrumental (exécution de deux morceaux au choix).
- Évaluation du niveau de Formation Musicale.
- Entretien (en présence des parents) permettant d'évaluer la motivation et le projet personnel du candidat.

DOMINANTE « DANSE »

Les candidats font le choix d'une dominante (danse classique ou danse contemporaine).

Candidat déjà inscrit ou non au Conservatoire

- Participation à un cours de danse dans la dominante choisie (environ 1h).
- Présentation d'une variation imposée (environ 1'30) dans la dominante choisie extraite du DVD à retirer au Conservatoire à partir du 27 février 2012.
- Présentation d'une variation libre (2' maxi).
- Entretien (en présence des parents) permettant d'évaluer la motivation et le projet personnel du candidat.

DOMINANTE « THÉÂTRE »

Les tests sont organisés sous la forme de séances de travail où les candidats se mettent en jeu collectivement et individuellement. Un entretien avec les parents et les candidats viendra clore la séance.

ADMISSION

La Commission d'Admission, composée du proviseur du lycée Bréquigny ou son représentant et du Directeur du CRR ou son représentant se réunit pour statuer sur les candidatures. En fonction des places disponibles, elle évalue et classe les demandes d'admission au vu :

- de la motivation du candidat,
- du dossier scolaire du candidat,
- des résultats des tests d'admissibilité réalisés par les enseignants du Conservatoire,
- de la capacité des candidats à suivre avec profit un enseignement général et artistique.

Au vu des décisions* de la Commission d'Admission, le proviseur du lycée affecte les élèves dans son établissement et informe les parents.

L'entrée en section Arts-Études est soumise à l'inscription au Conservatoire et au règlement des frais de dossier et des frais de scolarité aux tarifs en vigueur.

* Les décisions prises par la Commission d'Admission sont sans appel.

À VOTRE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT

CONSERVATOIRE DE RENNES

Responsable de la Scolarité : Fabrice Le Bihan

Suivi Arts Études : Julia Lavigne

Tél. 02 23 62 22 55 – crr@ville-rennes.fr

Référent Musique : Laurence Détang

Référent Danse : Florence Tissier

Référent Théâtre : Sarah Mirante-Petit

www.conservatoire.rennes.fr

LYCÉE BRÉQUIGNY

Référent Arts-Études : Murielle Le Bohec

Tél. 02 99 86 82 07

murielle.le-bohec@ac-rennes.fr

RÉUNION
D'INFORMATION
AU CONSERVATOIRE
Samedi 3 mars 2012
de 11h à 12h,
à l'intention de toutes
familles intéressées.

JOURNÉE
PORTES OUVERTES
**AU LYCÉE
BRÉQUIGNY**
10 mars 2012